Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 059-215904673-20250422-MARCHE02LOT01-CC

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES/ HELPE

CANTON
DE AULNOYE AYMERIES

DECISION DU MAIRE n°13/2025

Le Maire de la commune de PONT SUR SAMBRE,
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment **son article L 2122-22,** permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences,
Vu, la délibération n°53/2022 du conseil municipal **du 14 octobre 2022** relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire
Vu la délibération n°30/2024 du conseil municipal du 12 décembre 2024 créant l'autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) n°01 pour les travaux de rénovation de l'église
Vu, la délibération n°31/2024 du conseil municipal du 12 décembre 2024 autorisant Monsieur le Maire à lancer la procédure et à signer le marché d'appel d'offres travaux pour les travaux de réhabilitation de l'église,
Vu l'avis d'Appel Public à la Concurrence publié au BOAMP le 20 décembre 2024, sous la référence 24-143056
Vu l'avis d'Appel Public à la Concurrence modificatif publié au BOAMP le 20 décembre 2024, sous la référence 24-143390,
Vu le rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre

DECIDE :

Article 1er : Suite aux études lancées dans le cadre des missions du maître d'œuvre pour la rénovation de l'église Notre Dame de Quartes, il était convenu de lancer un marché de travaux pour les opérations de Gros Œuvre, de réfection des façades, de réfection des VRD, de réfection des vitraux portes et châssis, de réfection et de protection des vitraux et de réfection de l'électricité.

Article 2 : Un marché sous forme de procédure adaptée ouverte a donc été lancé, avec une date limite de réception des plis au 31 janvier 2025. Le marché a été divisé en 6 lots :

- Lot 1 : Gros œuvre
- Lot 2 : ravalement des façades
- Lot 3 : VRD
- Lot 4 : Electricité
- Lot 5 : Vitraux – Portes et châssis
- Lot 6 : Serrurerie et Protection des vitraux

Article 3 : les candidats retenus sont :

- Pour le lot n°1, Gros Œuvre : **DP Entreprise** sise 72 Rue de la Fontaine – 59620 AULNOYE AYMERIES pour un montant de 291 765,00 € HT (notation : 90/100)
- Pour le lot n°2, ravalement de façades : **DP Entreprise** sise 72 Rue de la Fontaine – 59620 AULNOYE AYMERIES pour un montant de 466 005,50 € HT (notation 97/100)
- Pour le lot n°3, VRD : **SODEMA** sis 1996 Rue du Faubourg d'Arras 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI pour un montant de 45 546,00 € HT (notation 96/100)
- Pour le lot n°4, Electricité : **GREENING** sis 43 Rue Pasteur 59490 SOMAIN pour un montant de 43 740,00 € HT (notation 96/100)
- Pour le lot n°5, Vitraux : **ATELIERS BROUARD**, sis 202 Rue Roger Salengro 59790 RONCHIN pour un montant de 210 757,46 € HT (notation 99/100)
- Pour le lot n°6, Serrurerie : **ATELIERS BROUARD**, sis 202 Rue Roger Salengro – 59790 RONCHIN pour un montant de 42 323,93 € HT (notation 99/100)

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 059-215904673-20250422-MARCHE02LOT01-CC

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Article 5 : Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera adressé à Madame la Sous-Préfète et au Comptable du Trésor.
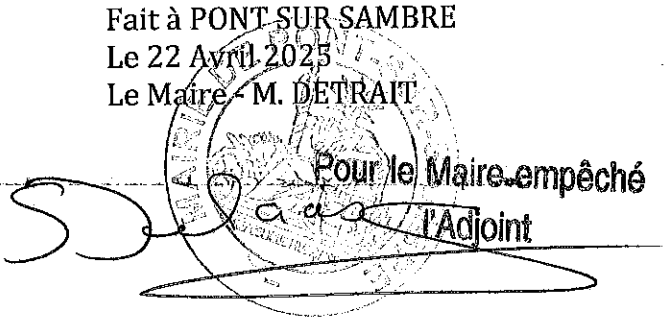
Fait à PONT SUR SAMBRE
Le 22 Avril 2025
Le Maire - M. DETRAIT